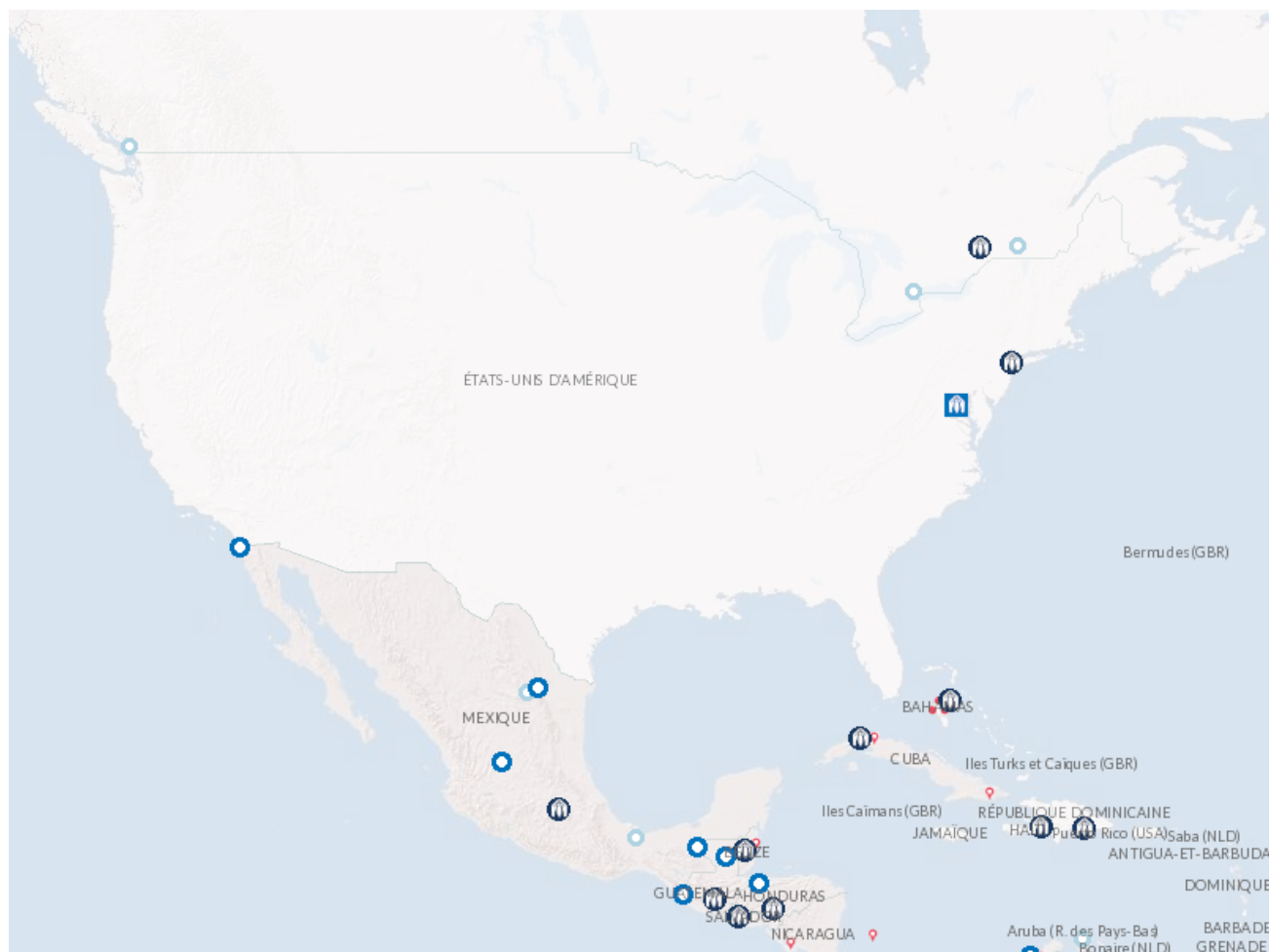
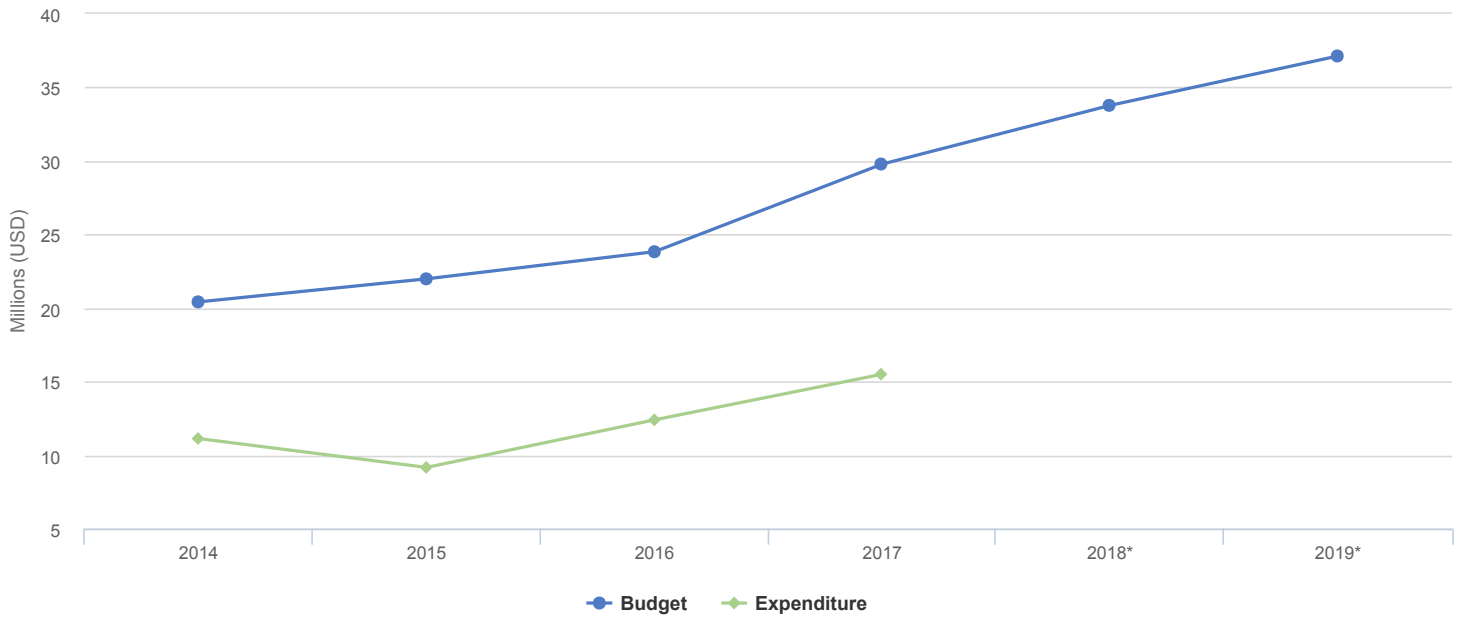


## Subregion: North America and the Caribbean

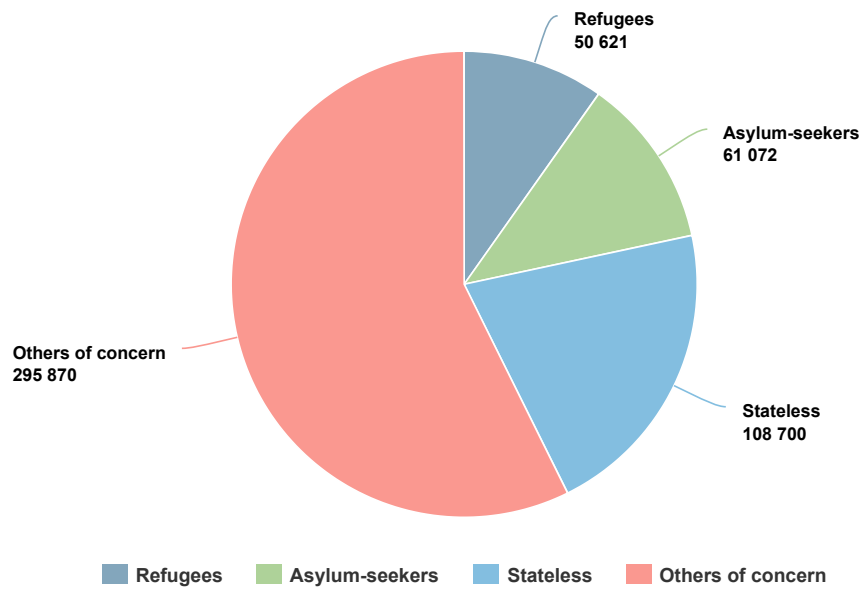
| Antigua-et-Barbuda | Bahamas | Barbade | Belize | Canada | Dominique | États-Unis d'Amérique | Grenade | Guyana | Haïti | Jamaïque | République dominicaine | Sainte-Lucie | Saint-Kitts-et-Nevis | Saint-Vincent-et-les Grenadines | Suriname | Territoires ayant des liens avec les États-Unis d'Amérique (Îles Vierges des États-Unis et Porto Rico) | Territoires britanniques d'outre-mer (Anguilla, Bermudes, Îles Caïmans, Îles Turques-et-Caïques, Îles Vierges britanniques, Montserrat) | Territoires néerlandais d'outre-mer dans la Caraïbe (Aruba, Bonaire, Curaçao, Saba, Saint-Eustache, Saint-Martin) | Trinité-et-Tobago |



## Budgets and Expenditure in Subregion North America and the Caribbean



## People of Concern - 2019 [projected]



## Environnement opérationnel

Le Canada continue de donner la preuve de sa volonté d'assurer la protection des réfugiés à travers son régime d'asile solide, le nombre de réfugiés admis dans le cadre de la réinstallation et ses contributions financières, qui en font l'un des dix premiers donateurs du HCR. Le nombre de demandeurs d'asile reste élevé par rapport à la moyenne historique. En dépit des débats publics, le Gouvernement a fermement défendu les principes du droit international et du droit canadien quant au droit de demander l'asile. Le Canada et le HCR ont commencé à tester différentes voies d'admission en lien avec la mobilité des travailleurs, bien que des obstacles structurels dans les programmes d'immigration économique existants empêchent les réfugiés d'y accéder.

En 2019, le HCR continuera de soutenir le programme de réinstallation du Canada, dans le cadre d'une augmentation globale et pluriannuelle des admissions pour motifs humanitaires ; d'élargir l'accès des réfugiés et des demandeurs d'asile à l'emploi et à la mobilité liée au travail ; de renforcer son appui aux voies d'admission des étudiants ; de surveiller et de faciliter l'accès à des procédures équitables, ainsi que l'utilisation d'alternatives à la détention, notamment pour les enfants et leurs parents et pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale.

Depuis de nombreuses années, les États-Unis d'Amérique sont à la pointe de la protection des réfugiés dans le monde, non seulement en raison de leur influence politique mais aussi en tant que premier donateur du HCR, premier pays de réinstallation et grand pays d'asile. La révision des politiques a réduit le nombre maximal d'admissions de réfugiés autorisé, ainsi que les arrivées effectives, et produit des modifications dans l'environnement d'asile, avec un impact significatif sur les individus, les familles et les enfants non accompagnés qui fuient la violence dans le Nord de l'Amérique centrale.

En 2019, le HCR poursuivra son dialogue constructif avec les autorités américaines, notamment en ce qui concerne le soutien des États-Unis pour la réponse régionale à la situation dans le Nord de l'Amérique centrale, à travers le Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF).

La région des Caraïbes est caractérisée par des mouvements mixtes et reçoit des demandeurs d'asile originaires d'une multitude de pays, mais provenant en majorité de Cuba et du Venezuela (République bolivarienne du). Le récent afflux de Vénézuéliens a causé des difficultés considérables aux pays des Caraïbes, où la capacité d'absorption limitée et l'absence de cadres d'asile exposent fréquemment les demandeurs d'asile au refoulement, à la détention prolongée et à la traite des personnes. Comme les politiques migratoires des États à l'égard des demandeurs d'asile (notamment vénézuéliens) sont de plus en plus restrictives, le HCR devra s'engager plus systématiquement pour assurer l'accès des personnes relevant de sa compétence au territoire, à l'asile et aux services essentiels. La poursuite des activités de renforcement des capacités, la mise en œuvre d'interventions de protection ciblées et la consolidation ultérieure des Consultations des Caraïbes sur les migrations sont essentielles pour préserver l'espace de protection dans la région et développer les régimes d'asile.

### Réponse et mise en œuvre

Le HCR continuera d'aider le Gouvernement du Canada à mettre son régime d'asile encore davantage en conformité avec les normes internationales et à augmenter le nombre de réinstallations, notamment à l'aide de voies supplémentaires favorisant la mobilité des travailleurs et l'accès aux études.

Le HCR entend également aider le Canada à conserver un régime d'asile équitable, en maintenant des délais d'examen raisonnables en dépit de l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile. Il veillera aussi à ce que les autorités appliquent de manière plus large la décision d'offrir des alternatives à la détention, notamment pour les enfants et leurs parents, ainsi que pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale. L'organisation s'efforcera également d'entretenir l'intérêt accru de la population à propos des réfugiés au Canada et dans le monde et le soutien qu'elle leur apporte, en mettant en œuvre une stratégie renforcée de communication et de visibilité.

L'instabilité qui règne en Amérique centrale et du Sud pourrait continuer à déclencher d'importants mouvements de réfugiés en direction du Nord, suscitant de nouveaux défis de protection tant pour les États-Unis que pour les pays des Caraïbes. Le HCR intensifiera son action d'information et de mobilisation des communautés afin d'entretenir et de soutenir l'intérêt et l'appui toujours croissants du grand public à l'égard des réfugiés et des demandeurs d'asile.

En 2019, la stratégie de protection et de recherche de solutions du HCR aux États-Unis visera en priorité un éventail de mesures de protection en faveur des réfugiés et des demandeurs d'asile, axées sur législation et la politique américaines, la coopération régionale et le soutien au MIRPS, l'engagement aux frontières des États-Unis, la représentation et l'aide juridiques, la réinstallation, l'intégration locale et l'apatridie.

Aux Caraïbes, la stratégie du HCR accordera la priorité aux objectifs suivants :

- promouvoir l'accès des demandeurs d'asile au territoire et la prévention du refoulement, notamment par le renforcement des capacités des agents frontaliers, des magistrats et des services d'immigration ;
- assurer l'accès à l'asile et/ou à d'autres voies d'admission légales, notamment en renforçant les régimes d'asile nationaux, et, si nécessaire, en assurant l'enregistrement et la détermination du statut en vertu du mandat du HCR ;

- améliorer l'accès aux services et l'exercice des droits socio-économiques dans les pays d'accueil, notamment en appliquant des méthodologies de protection communautaires et en recommandant aux États d'assurer l'accès des réfugiés aux services publics ainsi que leur intégration locale ;
- identifier les formes graves de violence et d'exploitation, notamment les violences sexuelles et de genre et la traite des personnes, les prévenir et y répondre ;
- rechercher des possibilités de réinstallation et de relocalisation dans le cadre d'une stratégie globale de recherche de solutions durables.

Le HCR poursuivra ces objectifs en partenariat étroit avec les communautés touchées, afin de renforcer la mobilisation et la participation communautaires et de favoriser la cohésion sociale. Au niveau régional, l'organisation continuera à promouvoir les initiatives de renforcement des capacités dans le cadre des Consultations des Caraïbes sur les migrations, en coopération avec les États des Caraïbes, la CARICOM et l'OIM.

## 2019 Budget for North America and the Caribbean | USD

Operation	Pillar 1 Refugee programme	Pillar 2 Stateless programme	Pillar 3 Reintegration projects	Pillar 4 IDP projects	Total
Canada	1,939,540	97,935	0	0	2,037,474
United States of America Regional Office	26,785,578	8,317,075	0	0	35,102,653
<b>Total</b>	<b>28,725,118</b>	<b>8,415,010</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>37,140,127</b>